ANNEXE 3

MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE 2019
Liste des pièces justificatives à joindre à la demande de mutation

ATTENTION : *Vous recevrez la confirmation de votre demande de mutation* ***à partir du 25 mars 2019****. Elle doit être retournée signée et visée par votre chef d'établissement et accompagnée des pièces justificatives* ***entre le 26 et le 27 mars 2019 au plus tard.***
Vous devez donc préparer, dès la saisie de vos vœux, les pièces justificatives qui seront à joindre à votre confirmation de demande de mutation (notamment les dossiers médicaux/handicap et candidatures à un poste spécifique académique).

Objet de la demande de bonification	Pièces justificatives et Commentaires
Pour la prise en compte de l'exercice de fonctions en EREA, REP, REP+ ou en lycée précédemment classé en APV	Préparer les différents arrêtés de nomination pour faire viser la rubrique prévue sur la confirmation par votre chef d'établissement.
Pour les agents chargés de fonctions de remplacement	Fournir les différents arrêtés correspondant à la période d'exercice des fonctions de TZR.
Pour les agents dont le conjoint est nommé dans un des emplois du supérieur, pour lesquels la nomination est laissée à la décision du gouvernement ou dans un emploi fonctionnel.	Fournir un arrêté de nomination du conjoint ou une attestation sur l'honneur faisant état de la candidature.
Pour l'agent demandant une mutation simultanée avec un autre agent des corps des personnels enseignants du 2nd degré, d'éducation ou PSYEN.	Joindre la copie de la demande de mutation de l'autre agent.
Pour les stagiaires précédemment titulaires d'un corps de fonctionnaires non reclassés ou reclassés à la date d'entrée en stage.	Joindre l'arrêté de classement dans l'autre corps.
Pour la prise en compte de l'ancienneté dans le poste : les personnels présentant des situations particulières par exemple un détachement en cycle préparatoire, un changement de poste à la suite d'un changement de corps (exemple PEGC devenant certifié).	Fournir toutes les pièces utiles à l'appui de la demande, par exemple les arrêtés
Pour les fonctionnaires stagiaires.	Joindre l'arrêté d'affectation ministériel.
Pour les fonctionnaires stagiaires ex contractuel du 2nd degré public de l'EN.	Joindre l'arrêté et la feuille justificative de classement au 01/09/2018
Personnels ayant achevé un stage de reconversion ou d'évolution de carrière (changement de code discipline ou de corps par détachement).	Joindre toute pièce administrative justifiant de l'entrée dans un parcours de reconversion.
Agents demandant la prise en compte de leur situation familiale Rapprochement de conjoint	Joindre : - attestation de l'activité professionnelle du conjoint ou - attestation d'inscription à Pôle Emploi comme demandeur d'emploi et attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31/08/2016 ou - pour les conjoints étudiants engagés dans un cursus d'au moins 3 ans et recrutant sur concours : attestation d'inscription - justificatif de PACS et extrait de l'acte de naissance comportant la mention du PACS en marge (document de moins de 3 mois) - photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant s'il y a lieu, certificat de grossesse constaté au 31/12/2018. Documents justifiant le nombre d'années de séparation effectives, prouvant que les conjoints sont séparés et qu'ils ont deux résidences professionnelles dans des départements différents (séparation effective de 6 mois au moins)
Autorité parentale conjointe *Mêmes justificatifs concernant l'emploi de l'autre parent que pour le rapprochement de conjoint, accompagnés de*	La décision de justice définitive organisant les modalités de garde de l'enfant (garde alternée, garde partagée, droit de visite). Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant.
Parent isolé	Tout document attestant de l'autorité parentale unique. Apporter toute preuve qu'une éventuelle mutation améliorera les conditions de la vie de l'enfant.
Pour les **agents titulaires** ou **stagiaires non conjoints** au titre de la mutation simultanée	Joindre la copie de la demande de mutation de l'autre agent.
Demande formulée au titre du handicap	Cf. annexe 8
Demande formulée au titre de la maladie grave (hors handicap)	Cf. annexe 8 bis
Demande formulée au titre d'une situation à caractère social	Cf. annexe 8 ter
Demande de mutation sur postes en REP+	Cf. annexe 7 REP+
Sportif de haut niveau affecté en ATP	Attestation d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau délivrée par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports
Ex sportif de haut niveau en ATP – sortie du dispositif	Attestation sur l'honneur de non renouvellement de l'inscription sur les listes de sportif de haut niveau à la rentrée 2019

En cas de contestation du barème proposé par l'application SIAM au moment de la saisie de vos vœux (ancienneté, nombre d'enfants, etc.) joindre obligatoirement toutes les pièces justificatives permettant la modification de votre barème (cf. annexe 4).

POLE DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS